

- Seine. TROMPIER (Edouard), Aix 1887, sociétaire de 1891, décédé le 15 septembre 1932, à Paris.
- Seine. TRUCHOT (Jules), Châlons 1885, sociétaire de 1893, décédé le 19 septembre 1932, à Paris.
- Doubs. MAZAUD (Auguste), Cluny 1891, non sociétaire, décédé le 30 septembre 1932, à Besançon.

BOULANGER (Louis-Edmond), Angers 1869. — Nous avons appris avec beaucoup de peine la mort de notre excellent camarade BOULANGER, survenue le 27 août dernier, à Châteauroux, où il résidait depuis 1882.

Né le 5 novembre 1853 à Damelevières (M.-et-M.) notre camarade s'était préparé aux Ecoles Nationales d'Arts et Métiers à l'école municipale de Gannat (Allier).

Entré à Angers en 1869, il en sortait en 1872 avec le n° 9.

Entré à la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans (services des travaux neufs) il y a pris successivement les titres d'agent auxiliaire, de piqueur de deuxième puis de première classe. Après un examen subi avec succès, il est nommé conducteur des ponts et chaussées de quatrième classe (section des chemins de fer). Attaché à la construction des lignes de Preuilley à Tournon St-Martin, d'Issoudun à St-Florent, il conquiert tous ses grades jusqu'à celui d'ingénieur-adjoint (aujourd'hui ingénieur des travaux publics de l'Etat de première classe) auquel il était arrivé depuis longtemps lorsqu'il prit sa retraite en 1923.

Le bon état de santé de notre camarade nous faisait espérer que nous aurions le bonheur de le conserver longtemps encore parmi nous, quand, en 1929, le décès de sa compagne survenant, son affliction fut telle que son état périclita douloureusement ; malgré tous les soins qu'il reçut, il s'éteignit le samedi 27 août dernier, dans les bras de son frère BOULANGER Lucien (Angers 1871).

L'inhumation a eu lieu au cimetière de St-Christophe (près Châteauroux) dans le caveau de famille.

Prévenus par le journal de Châteauroux, quelques camarades Gadz'arts ont accompagné ce sympathique vétéran à sa dernière demeure.

A sa famille, et particulièrement à son frère, notre camarade, nous présentons nos condoléances attristées.

GANDIN (Antoine), Aix 1875. — Notre camarade est décédé le 5 octobre 1932, après une courte maladie.

Ses obsèques ont eu lieu à Feurs (Loire) le 7 octobre, au milieu d'une grande affluence de camarades et d'amis.

Né à Lorette, notre ami était entré à l'Ecole d'Arts et Métiers d'Aix en 1875.

A sa sortie de l'Ecole il revint dans sa petite patrie, qu'il ne devait quitter que pour se retirer auprès de ses enfants et petits enfants, à Feurs.

Entré comme dessinateur au service de l'entretien des Aciéries de la Marine, usine d'Assailly, il sut vite se faire remarquer par sa vive intelligence et son travail acharné.

Il fut nommé successivement ingénieur chef du bureau des études, puis ingénieur chef du service de l'entretien.

Dans ce poste, particulièrement difficile à remplir dans une usine métallurgique, il fut chargé de reconstruire, puis de diriger l'usine de produits réfractaires.

Il conçut une usine munie de tous les perfectionnements modernes, qui permirent à sa Société de fabriquer tous les produits nécessaires par les rapides progrès de l'industrie métallurgique avant et pendant la guerre.

Ses réelles qualités le firent nommer en 1918 directeur des Etablissements Michallet et Chomienne à Assailly, poste qu'il occupa jusqu'en 1923, date à laquelle il prit sa retraite.

Retraite bien gagnée, car en dehors de ses heures de travail notre camarade consacrait son temps à la bonne gestion des affaires de sa commune comme conseiller municipal.

De ce fait il reçut les palmes académiques, et, pour couronner sa longue carrière industrielle, la Croix de la Légion d'honneur.

Mais notre camarade GANDIN ne pouvait pas rester inactif. Il se remit au travail, et aborda l'agriculture, s'y faisant également beaucoup apprécier, puisqu'il fut rapidement nommé vice-président de la Chambre d'agriculture de la Loire ; et son successeur a dit, à Feurs, tous les services qu'il a rendus.

Que la vie toute de travail et d'honnêteté de GANDIN, soit un exemple pour nos jeunes camarades.

A sa famille, dont nous partageons tous la douleur, nous adressons l'expression de notre sympathie et nos plus affectueuses condoléances.

(Communication transmise par le Groupe régional de St-Etienne).